

## **Etape 2 - 6 Dialogue dans l'Église et dans la société**

**Le dialogue exige de la persévérance et de la patience, mais il permet aussi une compréhension mutuelle. Comment dialoguons-nous au sein de l'Église et avec la société ?**

### **1. Comment vivons-nous l'autorité et la participation de tous ?**

- Dans la paroisse, il faut être en lien avec les différents groupes, les différentes communautés qui constituent la paroisse.
- La prise de décisions n'est pas toujours simple. Cela nécessite beaucoup d'énergie et d'explications. Et parfois, même avec toutes les précautions prises, il peut y avoir des rancœurs, des incompréhensions qui persistent. C'est encore plus compliqué lorsque les cultures et les langues sont différentes. La vigilance doit encore être plus importante.

### **Comment sont gérés les divergences de vue, les conflits et les difficultés ?**

- Comme on peut, ce sont souvent les mêmes qui allument les mèches et ce sont aussi souvent les mêmes qui tentent de les éteindre...
- Prier ensemble est un bon moyen pour essayer d'apaiser les tensions mais parfois pas suffisant (peut-être ne prie-t-on pas assez ?)
- C'est à force de discussions, de réflexions que nous finissons par trouver un axe acceptable par le plus grand nombre.

### **Comment encourageons-nous la collaboration avec et entre les communautés, avec et entre les associations et mouvements de laïcs, etc. ?**

- En faisant réfléchir chacun sur l'idée de rejoindre une action associative.
- En se trouvant des objectifs communs à réaliser (action caritative, fête, opération de nettoyage...)

### **Quelles expériences de dialogue et d'engagement en commun mettons-nous en œuvre avec des croyants d'autres religions et avec ceux qui ne croient pas ?**

- Sur notre paroisse, nous n'avons pas ce type régulier d'expériences, cela peut se faire occasionnellement lors des permanences du Secours Catholique ou lors d'une opération particulière, ponctuelle (nettoyage du clocher de l'église de Méry par exemple) ...

### **Comment l'Église dialogue-t-elle et apprend-elle d'autres instances de la société : le monde de la politique, de l'économie, de la culture, la société civile, les pauvres... ?**

- Ce n'est pas toujours facile parce que le terme de Laïcité n'est pas toujours bien compris tant du côté des catholiques que du côté de la société civile.
- Dans notre paroisse, les liens sont simples avec l'ensemble des municipalités, les équipes municipales (elles sont 4) sont bienveillantes avec le groupement paroissial. (prêt de matériel, participation au forum des associations de Frépillon, restauration de l'église de Villiers Adam...).

- ATD quart monde est sur notre territoire, voilà le témoignage d'un de ses membres qui a participé à notre démarche synodale :

« Si nous regardons la vie du Christ fait homme, comme nous le sommes, nous pouvons dire que sa vie fut une expérience de la misère de sa naissance à sa mort (né sans toit dans une étable, mort sur la croix), sans un lieu pour déposer sa tête. Nous chrétiens, que connaissons-nous des pauvres ? Le Christ n'a cessé de nous indiquer le chemin de la dépossession. Il a dû supporter un vide de plus en plus large jusqu'à un procès injuste. Les pauvres subissent cela encore aujourd'hui. Que connaissons-nous, nous chrétiens, de la solitude des pauvres ? Sans groupe d'appartenance, sans réponse sur la justice...Appelés, pour la plupart, à quitter cette terre seuls. Ne sont-ils pas les préférés du Père ? Or, pouvons-nous dire que nous les avons adoptés ? Je suis catholique de naissance, à 23 ans, j'ai choisi une vie d'engagement. Mes pas m'ont conduit (Dieu m'a conduit, ce serait plus juste) vers un mouvement non confessionnel, lancé par un prêtre dont l'enfance, dans la grande pauvreté, a été son école de vie, enrichie par sa formation de prêtre. Tout naturellement, tout honnêtement, il n'a pas fuit la misère, prêtre, il est retourné vers les plus pauvres, vers les siens. Il a créé un mouvement du « refus de la misère » où les pauvres seraient nos maîtres. Un mouvement ouvert à tous ceux et celles qui accepteraient de lutter contre ce fléau : des croyants l'ont suivi certes, mais aussi des non croyants, des athés, des protestants, des juifs, des non croyants, aujourd'hui des bouddhistes, des musulmans...Il n'est plus sur cette terre, Dieu l'a repris et ce mouvement se poursuit et pourtant l'Église le considère comme un mouvement non confessionnel donc pas un mouvement d'Église. Comment comprendre et accepter cela ? N'est ce pas un mouvement d'ouverture qui rejoint l'ambition de la fiche 4 (mais aussi de celle-ci NDR). Le temps n'est-il pas venu d'élargir les chemins ? Personnellement je reste attaché à mon appartenance à l'Église qui est la mienne mais avec cette peine profonde que celle-ci ne soit pas Universelle...

Les très pauvres n'attendent-ils pas de nous, que nous marchions ensemble au-delà des différences comme nous l'a appris le Christ : « Faire des pauvres notre point de jonction ». Le rassemblement de tous ne part-il pas d'abord d'un vrai exercice, d'une charité sans borne comme nous l'a appris le Christ. En ce qui me concerne, le mouvement auquel j'appartiens et qui me relie à 100% aux très pauvres, n'est pas non confessionnel. N'est ce pas la perspective pour rester de notre Église ? J'ai besoin de comprendre cette Église Universelle qui est la nôtre « où les pauvres seront nos maîtres et nos guides et non simplement des personnes à nourrir, à habiller. Merci de nous y entraîner durant ce Carême. »

## **2 . Qu'est ce qui est à améliorer ?**

- Notre visibilité dans la société civile.
- Notre organisation paroissiale et les liens entre les différents groupes.
- Notre manière de régler les conflits.
- La gestion financière des paroisses, du diocèse et peut-être de l'Église en général. Tout est compliqué et pas forcément simple à comprendre dans les prélèvements et les restitutions de sommes d'argent aux paroisses.

## **3 . Quelles propositions pouvons-nous faire ?**

### **Pour notre paroisse :**

- Prenons du temps pour réfléchir à l'organisation de la paroisse.

- Faut-il mettre en place une instance de régulation des conflits ? Est-ce le prêtre seul qui doit les régler ?
- Une fois par an, peut-être en juin, programmer une journée de relecture de l'année paroissiale et poser les perspectives pour l'année suivante avec une consultation du plus grand nombre de paroissiens.
- Élire les membres du Conseil de la mission.

**Pour notre diocèse :**

- Instance de médiation diocésaine en lien avec l'instance paroissiale.

**Pour l'Église universelle :**

Avoir le courage de faire évoluer l'Église :

- Rendre possible le mariage des prêtres.
- Pourquoi pas de femmes ordonnées prêtres ?